



Trade Union
Advisory Committee
to the OECD
*Commission
syndicale consultative
auprès de l'OCDE*

DÉCLARATION DU TUAC SUR LA *jeunesse*

RÉUNION DU CONSEIL DE L'OCDE AU NIVEAU MINISTÉRIEL
PARIS, 5-6 OCTOBRE 2021

Le chômage des jeunes a augmenté dans tous les pays de l'OCDE pendant la crise. De nombreux défis auxquels sont confrontés les jeunes sont exacerbés pendant cette période : la qualité et le coût de l'éducation, y compris l'endettement des étudiants ; le manque de revenus pour couvrir les frais de logement et d'alimentation, ce qui les rend dépendants des banques alimentaires et d'autres mesures de solidarité pour survivre ; les fissures dans les filets de sécurité sociale qui remettent en question la justice sociale et la solidarité intergénérationnelle ; les exigences toujours plus grandes en matière de qualifications face à des perspectives d'emploi et de salaire plus défavorables ; et la précarité préexistante marquée par un manque important d'emplois de qualité.



Les jeunes veulent de la certitude et de la sécurité lorsqu'ils commencent leur formation professionnelle et entrent sur le marché du travail. Il ne devrait pas y avoir d'exceptions aux droits établis : l'égalité de traitement est la base pour prévenir tout cas de discrimination fondée sur l'âge - pertinente pour les salaires, la protection sociale ou les conditions de travail. Les politiques doivent combattre l'exclusion sociale et promouvoir le bien-être des jeunes au-delà des résultats économiques. À cette fin, les politiques ne peuvent pas revenir à la normale et doivent être plus ciblées en tenant compte de la jeunesse dans les plans de relance. Le TUAC et son réseau de jeunes présentent les priorités suivantes aux décideurs de l'OCDE :

PLUS DE DIALOGUE SOCIAL ET DE VOIX DES JEUNES DANS L'ÉLABORATION DES POLITIQUES

Les jeunes veulent avoir leur mot à dire dans l'élaboration des politiques, y compris sur le lieu de travail. Après des années de réduction du taux de syndicalisation et de la couverture de la négociation collective au profit de réformes du marché du travail et d'une croissance tirée par l'offre, il est temps d'étendre la liberté d'association et la couverture de la négociation collective à toutes les formes de travail (en révisant les relations de travail et le droit de la concurrence) et d'inscrire les obligations de négociation collective dans les lois et politiques relatives à la formation, y compris l'apprentissage, aux emplois, aux salaires et aux questions d'égalité, ainsi qu'aux conditions de travail. D'autres moyens à cette fin consistent à faire du dialogue social une condition des marchés publics, des incitations fiscales et d'autres formes de soutien aux entreprises, parallèlement aux normes et objectifs environnementaux, sociaux et du travail (y compris la création et le maintien d'emplois de qualité).

REVOIR LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE L'AIDE AU REVENU ET S'ATTAQUER AUX PROBLÈMES DE COÛTS DE FONCTIONNEMENT.

Les jeunes sont confrontés à une énorme instabilité financière. L'accès à l'aide au revenu pour toute personne en dehors des systèmes scolaires doit être garanti pour une tranche d'âge élargie (par exemple, 18-30 ans). Les critères d'éligibilité doivent être liés aux situations individuelles et au contexte. Il est essentiel d'introduire

un droit à un logement décent et des politiques plafonnant les loyers et limitant la spéculation sur le marché immobilier. Les loyers doivent être revus en fonction des niveaux de revenus et des contextes locaux pour permettre un logement plus durable et plus sûr. Pour rendre l'apprentissage numérique accessible à tous, il faut soutenir les coûts d'équipement et de haut débit pour les jeunes à faibles revenus, tandis que les investissements publics devraient être consacrés aux infrastructures numériques et à la connectivité. Les décideurs politiques régionaux et urbains doivent envisager d'améliorer les réseaux de transport public pour accroître la mobilité.

ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES DE SANTÉ, À LA PROTECTION SOCIALE UNIVERSELLE ET AUX DROITS À LA RETRAITE

La protection sociale doit être accessible à tous, indépendamment de la situation professionnelle ou de l'âge, en vertu du principe d'égalité de traitement. L'assurance maladie universelle devrait être disponible et abordable pour tous. Il devrait également y avoir une parité entre la couverture de la santé physique et de la santé mentale. Les politiques doivent remédier aux conséquences négatives à long terme sur le niveau des pensions, les droits et la solidarité intergénérationnelle découlant des réformes régressives qui ont réduit

Réseau jeunesse du TUAC

En réponse aux effets néfastes de la pandémie de Covid-19 sur la jeunesse, la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC) a créé un réseau de jeunes en mai 2021. Ce groupe de jeunes militants syndicaux, d'économistes et de coordinateurs a depuis organisé un webinaire public et publié une déclaration à la réunion du Conseil de l'OCDE au niveau ministériel en octobre. Le réseau a une double fonction :

- Échanger entre eux et contribuer à l'élaboration des positions politiques du TUAC.
- contribuer aux travaux de l'OCDE et faire entendre leur voix.

En définitive, les jeunes veulent de la certitude et de la sécurité lorsqu'ils commencent leurs études et entrent sur le marché du travail. Les politiques doivent combattre l'exclusion sociale et promouvoir le bien-être des jeunes au-delà des résultats économiques.

les droits à pension, le chômage et le sous-emploi des jeunes, le travail précaire et informel, ainsi que des salaires et des cotisations patronales nettement inférieurs à ceux des générations précédentes.

UNE NOUVELLE APPROCHE DU FINANCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Les jeunes ont tendance à abandonner l'enseignement secondaire et supérieur s'ils ne bénéficient pas d'une orientation suffisante, s'ils n'ont pas le choix ou s'ils sont confrontés à des contraintes financières. Les garanties pour l'enfance et la jeunesse pourraient contribuer à redresser la situation. Il est temps de mettre en place des systèmes de soutien adéquats, plutôt fondés sur des bourses, et non sur des prêts – en fonction des situations individuelles, et non des revenus des parents. Dans certains pays de l'OCDE, il conviendrait de revoir en profondeur le niveau des frais d'études, tant dans l'enseignement public que dans l'enseignement privé, et d'envisager l'effacement de la dette étudiante si les niveaux deviennent disproportionnés par rapport aux revenus.

POSSIBILITÉS D'OBTENIR ET D'ACCÉDER À DES EMPLOIS DE QUALITÉ

La structure des marchés du travail doit changer. Les stages non rémunérés, les emplois étudiants et les emplois d'entrée inférieurs au niveau du salaire de subsistance doivent être limités. Les jeunes employés dans des emplois d'entrée doivent être protégés et leurs droits fondamentaux au travail doivent être garantis. Il doit y avoir des salaires minimums adéquats dans tous les secteurs et pour tous les types d'emploi. Il devrait y avoir un plancher qui peut être fixé par la loi ou par une convention collective. Les futures réformes du marché du travail doivent renforcer les normes en matière de sécurité de l'emploi et limiter le travail précaire par une réglementation plus stricte (notamment pour éviter les taux de rotation élevés, les heures supplémentaires non rémunérées, les faux indépendants et l'emploi informel). L'orientation professionnelle devrait être gratuite grâce à des services publics de l'emploi étendus et accessibles à tous – et pas seulement aux chômeurs et aux populations à risque. Ces services ont besoin d'un financement suffisant pour aider les jeunes en transition vers le monde du travail pendant la pandémie de COVID-19 afin d'éviter une exclusion plus longue du marché du travail.

Les jeunes travailleurs devraient avoir accès à des possibilités de formation et de développement de carrière sur leur lieu de travail et bénéficier d'une mobilité professionnelle équitable, y compris au-delà des frontières. Les investissements publics devraient toujours considérer la création et le maintien d'emplois de qualité comme un objectif, y compris par le biais de cadres de transition justes pour les transformations verte et numérique. Les gouvernements et les autorités locales devraient adopter des politiques d'emploi des jeunes pour les emplois verts, conformément à la stratégie industrielle décrite dans les contributions déterminées au niveau national (CDN).

L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT DANS TOUT TYPE D'EMPLOI

La réglementation doit mettre un frein aux formes de travail atypiques, notamment en renforçant la surveillance du travail informel et des plateformes en ligne de «gigs» qui laissent les jeunes travailleurs avec des revenus précaires, des protections inadéquates et aucune possibilité de s'organiser, d'adhérer ou de former un syndicat. La présomption d'emploi est essentielle et devrait être appliquée et renforcée par le biais du droit du travail existant, notamment pour lutter contre le faux travail indépendant, tout comme les obligations plus strictes imposées aux entreprises, y compris les contributions à la protection sociale et aux systèmes fiscaux. Il n'est pas nécessaire de créer des catégories de travailleurs tiers. La justice raciale, ethnique et de genre doit occuper une place centrale dans les réponses politiques. Les droits des travailleurs migrants doivent être mieux appliqués et les mineurs non accompagnés doivent bénéficier d'une protection et d'un soutien accru. Des réglementations et des mécanismes tels que les inspections du travail et la participation des syndicats doivent être mis en place pour lutter contre la discrimination et les préjugés dans le monde du travail, tant dans la gestion humaine que dans la gestion algorithmique.

LIRE LA DÉCLARATION
COMPLÈTE



TUAC.ORG

@TUACOED

WORKERSVOICE@OECD